



**NEUVIÈME RAPPORT**  
**DU**  
**COMITÉ PERMANENT**  
**DE LA**  
**POLITIQUE ÉCONOMIQUE**

Première session  
de la 61<sup>e</sup> législature  
du Nouveau-Brunswick

le 3 juin 2025

**COMPOSITION DU COMITÉ**

M<sup>me</sup> Vautour, présidente  
M<sup>me</sup> Wilcott, vice-présidente  
M<sup>me</sup> Sodhi  
M. Johnston  
M. Robichaud  
M. Bourque

M. J. LeBlanc  
M<sup>me</sup> Scott-Wallace  
M. Ames  
M. Austin  
M<sup>me</sup> Mitton

le 3 juin 2025

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Madame la présidente,

Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son neuvième rapport.

Le comité se réunit le 30 mai 2025 et étudie le projet de loi 33, *Loi modifiant la Loi sur le financement communautaire*, qu'il approuve sans amendement.

Le comité étudie aussi le projet de loi 23, *Loi concernant la Loi sur la surveillance pharmaceutique*, et accomplit une partie du travail à son sujet.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

La présidente du comité,

---

M<sup>me</sup> Vautour, députée